



Montfort Renaissance, organisme francophone, offre un continuum de services communautaires dans les deux langues officielles pour améliorer la santé et le mieux-être de ses clientèles.

Affichage interne et externe
Conseiller¹ en gestion du sevrage – Programme résidentiel
Plusieurs postes occasionnels
Postes syndiqués

Le conseiller en gestion du sevrage – Programme résidentiel est responsable de fournir des services non médicaux de gestion du sevrage à l'alcool et aux drogues aux clients du Centre de gestion du sevrage d'Ottawa (CGSO). Les services sont offerts à des personnes qui sont soit sous l'influence d'une substance ou ayant des symptômes de sevrage ou à des personnes qui passent à travers une période de crise les mettant à haut risque de rechute. Les soins cliniques offerts aux clients pendant leur séjour comprennent le dépistage initial, une évaluation, du suivi, des soins physiques ainsi que l'élaboration et la documentation d'un plan de soins et d'un plan de congé en collaboration avec le client. Le conseiller anime aussi des séances de counseling individuel ou de groupe et offre un soutien aux clients et aux membres de leur famille. Les services sont offerts en conformité avec les objectifs et les politiques du CGSO ainsi que les *standards de gestion du sevrage* de l'Ontario et du ministère de la Santé et des Soins de longue durée.

Les candidats intéressés doivent être disponibles pour travailler des quarts de travail de jour, de soir et de nuit incluant les fins de semaines.

Exigences :

- Diplôme d'études collégiales en travail social, toxicomanie, santé mentale ou services communautaires
- Niveau d'études souhaitable : Baccalauréat en travail social, psychologie, criminologie ou dans un domaine connexe de la toxicomanie
- **Minimum de deux (2) ans d'expérience dans le domaine de la toxicomanie et/ou de santé mentale (une combinaison des deux serait souhaitable)**
- Expérience en intervention, en entrevues et en counseling avec les clients qui souffrent de dépendances et / ou de problèmes de santé mentale
- Connaissance des techniques de counseling, des approches et des interventions présentement utilisées dans le domaine de la toxicomanie et de la santé mentale
- Bonne connaissance des symptômes de sevrage afin de gérer en toute sécurité les besoins physiques, mentaux et émotionnels des clients, en lien avec le sevrage à l'alcool et aux drogues
- Bonne connaissance des services de santé mentale, de toxicomanie, de soutien communautaire et des partenaires du secteur local de la région de Champlain
- **Excellentes habiletés de communication orale et écrite, de niveau supérieur en français et en anglais**
- Communication efficace axée sur le client
- Flexibilité et approche basée sur les besoins des clients
- Formation en intervention non-violente en situation de crise (INVSC), formation appliquée en techniques d'intervention face au suicide (ASIST/FATIS), formation RCR, entrevue motivationnelle, gestion des troubles concomitants, sont des atouts

CE QUE NOUS POUVONS VOUS OFFRIR :

- ✓ Salaire entre 24,94 \$/h et 27,84 \$/h
- ✓ Le fonds de pension HOOPP et des opportunités de formation continue
- ✓ Faire partie d'une équipe multidisciplinaire et dynamique composée de professionnels d'expérience en toxicomanie et en santé mentale au sein d'une organisation en pleine croissance

Veillez faire parvenir votre C.V. et une lettre de présentation aux ressources humaines à rh@mri.ca ou par télécopieur au (613) 562-3021.

www.montfortrenaissance.ca

Nous remercions tous les candidats. En raison du nombre élevé de candidatures, nous ne pouvons ni confirmer la réception ni répondre aux demandes de renseignements concernant votre candidature. Seuls les candidats sélectionnés pour un entretien seront contactés.

Chez Montfort Renaissance, nous nous engageons à favoriser un milieu de travail sain et accessible. Nous adhérons donc au principe d'adaptation en milieu de travail. Si, à un moment quelconque du processus de sélection, vous avez besoin d'accommodements spéciaux, veuillez-nous en faire part.

MRI souscrit aux principes d'équité en matière d'emploi.

¹Les mots de genre masculin appliqués aux personnes désignent les hommes et les femmes